

GUIDE D'INFORMATIONS CONCOURS GENIUM360/AXELYS

PRÉAMBULE

Le concours Genium360/Axelys a pour objectif de soutenir le développement de projets entrepreneuriaux issus de la recherche publique et menée par des étudiants en génie ou diplômés en génie. L'objectif est d'amener des fonds privés pour agir comme effet de levier dans la création d'entreprises menées par des ingénieurs, étudiants en génie ou diplômés de génie. Grâce à Genium360, Axelys souhaite permettre la maturation de ces projets, accélérer leur déploiement sur le terrain tout en fournissant un service-conseil spécialisé en entrepreneuriat scientifique. Un montant de 15 000 \$ pourra être accordé par projet et fera levier au PSO v2d.

DÉPÔT D'UNE DEMANDE

1. Les formulaires de demande peuvent être envoyés au plus tard le **19 décembre 2025 23h59** à investissements@axelys.ca. Les demandes doivent être soumises conjointement par l'équipe de chercheurs-entrepreneurs et l'un des partenaires suivants : un gestionnaire de projets d'Axelys, un Bureau liaison université-milieu (BLEU), un CCTT ou un centre d'entrepreneuriat universitaire.
2. Un comité d'évaluation recommandera un maximum de 5 projets pour financement. Les résultats du concours seront donnés le **30 janvier 2026**. Puisqu'il s'agit d'un concours, les projets non-retenus ne recevront pas de rétroaction.
3. Les projets sélectionnés devront travailler avec l'équipe de Axelys pour établir une trajectoire de valorisation conjointe du projet entrepreneurial avant le **27 février 2026**.
4. Une demande PSO v2d devra être travaillée et déposée au plus tard le **30 juin 2026**.

PRÉ-ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles aux financements Genium360, vous devez répondre oui à chacune des questions suivantes :

Le projet d'entreprise valorise une propriété intellectuelle issue de la recherche publique La propriété intellectuelle doit appartenir à 100% à un ou plusieurs établissements de la recherche publique Québécoise et valorisée par le projet d'entreprise dérivée. L'équipe devra en faire la démonstration au travers de la demande.	Oui / Non
En faisant une demande, l'équipe est déjà engagée ou s'engage à entrer dans une phase de valorisation à la suite d'une proposition de Axelys Le projet bénéficiera des services-conseils en entrepreneuriat scientifique de l'équipe d'Axelys qui seront proposés à l'étape #2. Les besoins de l'équipe devront pouvoir être identifiés dans la demande.	Oui / Non
Un membre important de l'équipe de projet est un diplômé en ingénierie ou un étudiant en ingénierie Les fonds de ce concours proviennent de Genium360. Leur objectif est de redonner à leur communauté en supportant l'essor d'entreprises issues de la recherche publique.	Oui / Non
Le projet a pour ambition de créer une entreprise dérivée Le projet soumis ne doit pas être lié à une entreprise dérivée existante. Il doit favoriser la création d'une nouvelle entreprise dérivée qui sera créée pendant ou suite à la conclusion du projet. Les entreprises incorporées sont éligibles si elles répondent aux critères suivants : - La licence n'est pas encore négociée ou en cours de négociation - La demande de fond Genium360 a été déposée moins de 12 mois après l'incorporation	Oui / Non
Le projet prévoit faire un effet levier sur les fonds Genium360 Le projet va faire l'objet d'une demande PSO ou une autre demande de financement public qui va permettre un effet levier sur les fonds Genium360.	Oui / Non

Le comité se réserve le droit de refuser tout projet qui n'est pas conforme avant l'évaluation.

DÉPENSES ADMISSIBLES

Les dépenses doivent être liées à la réalisation d'un PSO validation ou tout autre demande de financement public. Elles peuvent notamment inclure :

- ✓ Salaires du personnel affecté au projet;
- ✓ Achat de consommables;
- ✓ Honoraires de conseillers externes et co-fondateurs;
- ✓ Expérimentation de terrain;
- ✓ Autres frais soutenant la valorisation du projet;
- ✓ Frais indirects de recherche.
- ✓ Services de valorisation d'Axelys

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets soumis seront évalués selon les critères suivants :

CRITÈRES	PONDÉRATION
1. Pertinence et impact du projet	/35
1.1. L'innovation résout un problème concret et bien identifié. Il ne s'agit pas d'une solution à la recherche d'un problème.	15
1.2. Le projet contribue à la valorisation de la solution en la rapprochant significativement de l'adoption par le milieu preneur.	10
1.3. L'impact social, environnemental et/ou économique de l'innovation est important et clairement démontré.	10
2. Équipe de recherche et plan de déploiement	/25
2.1. L'équipe de recherche est solide, crédible et à la capacité de mener à bien la maturation de l'innovation.	5
2.2. Le plan de transfert et de valorisation de l'innovation est adéquat. Son potentiel de déploiement dans la société est décrit et est adéquat.	15
2.3. Le plan de gestion de la propriété intellectuelle est solide et compatible avec le plan de déploiement.	5
3. Qualité du projet	/40
3.1. La démarche générale du projet est de grande qualité.	5
3.2. Les objectifs du projet sont clairs, atteignables et pertinents. Le plan de développement de l'innovation est établi et réaliste.	15
3.3. Les objectifs du projet sont cohérents avec le montage financier et l'échéancier.	10
3.4. Le besoin financier est clairement démontré. Le financement Genium permet d'atteindre des objectifs qui seraient difficilement atteignables autrement.	10
TOTAL	/100

Pour toute question supplémentaire, veuillez écrire à l'adresse suivante : investissements@axelys.ca